



# LE CACARDEUR



## Bulletin



## municipal



Le 31 mai 2018



## LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

**Prochaine réunion du conseil : 11 juin 2018, à 19 h 30**

**Numéros de téléphone à retenir :**

Bureau municipal :  
567-2203

Pompiers, ambulance,  
police : 911

Centre des loisirs :  
567-2177

Site Internet :  
<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale  
(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des  
matières résiduelles de  
Manicouagan :  
589-4557

Site d'enfouissement :  
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :  
567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :  
589-1597

**Heures d'ouverture du bureau municipal :**

Lundi au jeudi  
7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi  
8 h à 12 h

### MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous !

Il me fait plaisir de vous dresser les grandes lignes des décisions prises par votre conseil lors de la session ordinaire du 14 mai dernier et des événements qui en découlent.

Mais avant cela, j'aimerais partager avec vous ma joie de voir enfin le printemps, résolument installé dans notre quotidien et qui, espérons-le, ne tardera pas à céder sa place à l'été toujours trop tardif et trop court. Cette saison tant attendue et pleine d'effervescence, qui amène les vacances et la pratique d'activités typiquement estivales, mais aussi des projets de toutes sortes, autant individuels que collectifs.

Alors, souhaitons-nous qu'elle soit à la hauteur de nos attentes, donc un bon été à toutes et à tous !

**Renouvellement d'adhésion et demande de dons :** Lors de cette session, votre conseil a résolu de renouveler son adhésion auprès de Loisirs et Sport Côte-Nord pour l'année 2018 au coût de 280.70 \$. Par ailleurs, nous avons résolu de faire deux dons de 50 \$ qui seront remis à

la Société Canadienne du cancer par 2 équipes de gens de notre communauté qui participeront au Relais pour la Vie le 16 juin prochain. Finalement, nous avons aussi résolu de donner suite à la demande de M. Serge Lepage, soit de faire un don de 100 \$ à Opération Enfant Soleil.

**Demande d'aide financière :** Une résolution a été adoptée afin d'accorder une aide financière au Club Les Skieurs de la Savane au montant de 806.79 \$ pour défrayer les coûts de réparation et d'entretien de la motoneige qui fait l'entretien de la piste de ski de fond.

**Autorisations d'activités diverses :** Votre conseil a résolu d'autoriser 2 activités qui se dérouleront cet été dans la municipalité. Ainsi, nous avons autorisé Archéo-Mamu à réaliser des fouilles archéologiques dans la première semaine de juillet, sur un site autochtone découvert en 2017 au Parc Nature. De plus, nous avons autorisé Mani-Courses à venir fouler le sol de notre municipalité pour leur activité du 17 juin prochain dans le secteur de Baie-Saint-Ludger.

**Érosion des Berges :** Lors de cette dernière session, nous avons pris le temps nécessaire pour discuter, mais surtout pour écouter les gens qui sont touchés plus directement par l'érosion des berges qui met en danger leur sécurité, l'avenir de leur propriété et leur patrimoine. Nous pouvons imaginer tel qu'exprimé, les sentiments d'incertitude, d'inquiétude et de stress vécu face à une telle situation. Donc, de notre côté soyez assurés que le conseil fait tout en son pouvoir pour faire progresser ce dossier capital pour l'avenir de Pointe-aux-Outardes.

Variation sous un même thème, les travaux de relocalisation du rond-point de la rue Labrie Ouest, de même que les infrastructures du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, ont débuté le 14 mai dernier et devraient être complétés pour le 8 juin prochain.

Finalement, concernant les travaux de stabilisation des berges qui ont été réalisés l'hiver dernier, ils devraient en principe être finalisés d'ici la fin juin.

Au plaisir de vous saluer !

Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes

→ **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL**

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé les lundis **25 juin (St-Jean-Baptiste)** et **2 juillet (Fête du Canada)**.  
Bon congé à tous !

## SERVICE DES LOISIRS



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

### **Lancement des Coffres ô sports dans la Manicouagan**

Baie-Comeau, le 11 juin 2018 – Le regroupement AlimentAction, de concertation avec Québec en forme dans la Manicouagan, a officiellement procédé au lancement des coffres ô sports. Ce projet a été mis sur pied afin de favoriser l'accessibilité à des jouets pour la,

pratique de sports et de jeux libres chez les jeunes et leurs familles dans la Manicouagan.

Il s'agit de coffres qui ont été garnis de jouets et d'articles pour la pratique de sports, et ce, grâce à la générosité de la Fondation Bon Départ de Canadian Tire et de dons de la population.

Au total, six (6) coffres ont été installés dans des endroits stratégiques et le choix s'est fait par les partenaires du regroupement AlimentAction. Il y en a un à Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Lebel, Baie-Comeau « Maison des Familles » et Godbout.

Le regroupement AlimentAction est un réseau de partenaires qui se mobilisent autour des saines habitudes de vie dans le but de favoriser l'activité physique et la saine alimentation.

Les partenaires demandent la collaboration des citoyens afin que le matériel soit remplacé dans les coffres après l'utilisation. Les municipalités participantes invitent les gens qui veulent se départir de jeux, matériel de plein air, etc., à les apporter au service des loisirs de leur localité. Ainsi, ils auront une deuxième vie!

- 30 -

Kathleen Brisbois, coordonnatrice  
warkath@hotmail.com / moamanic@gmail.com  
418 445-1513

---

**INFORMATION !**

**INFORMATION !**

**INFORMATION !**

---



# *Camp de jour*



---

## **Coût et horaire 2018**

---

**Voici les détails du camp de jour « Été 2018 » :**

**OÙ** : Au Centre des loisirs, 493, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

**QUAND** : Du 3 juillet au 16 août 2018 (7 semaines)

**HORAIRE** : Du lundi au jeudi, de 8 h à 17 h

**GROUPE D'ÂGE** : 5 à 12 ans

**INSCRIPTION** : **Au bureau municipal.** Pour  
des raisons pratiques, paiement en argent.  
À remettre le jour de l'inscription.



**DATE D'INSCRIPTION** : **Du 4 au 8 juin 2018, aux heures de bureau.**

**REMBOURSEMENT** : **Aucun remboursement après la 1<sup>re</sup> semaine.**

**COÛT** : 90 \$ par enfant (incluant un T-Shirt)  
80 \$ par enfant additionnel (incluant un T-Shirt)

---

**INFORMATION !**

**INFORMATION !**

**INFORMATION !**

---



**SOGGER**



---

**Coût et horaire 2018**

---

**Voici les détails de la nouvelle saison de soccer :**

**OÙ** : Au Centre des loisirs, 493, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

**QUAND** : Du 19 juin au 9 août 2018. Les journées de pratiques  
seront les mardis et jeudis.

**INSCRIPTION** : Pour des raisons pratiques, paiement en argent.

**DATE D'INSCRIPTION** : Au bureau municipal. Du 4 au 8 juin  
2018, aux heures de bureau.

**REMBOURSEMENT** : Aucun remboursement après la date  
d'inscription.

**ENTRAÎNEUR** : À venir.

| <b>HORAIRE</b>                              |            |                |             |
|---|------------|----------------|-------------|
| <b>CATÉGORIE</b>                            | <b>ÂGE</b> | <b>PÉRIODE</b> | <b>COÛT</b> |
| <b>Pré-soccer<br/>Parents &amp; enfants</b> | 4 à 6 ans  | 18 h 30        | 60 \$       |
| <b>Atome,<br/>moustique</b>                 | 7 à 12 ans | 19 h 30        | 60 \$       |

**N. B. Les horaires peuvent changer en fonction du nombre d'inscriptions.  
Votre entraîneur communiquera avec vous pour confirmer l'heure et la journée.**

| <b>COÛT</b>                         |              |
|-------------------------------------|--------------|
| <b>1<sup>er</sup> enfant</b>        | <b>60 \$</b> |
| <b>2<sup>e</sup> enfant et plus</b> | <b>40 \$</b> |



## Balle molle familiale



---

### Coût et horaire 2018

---

#### Voici les détails de l'activité:

**OÙ** : Au terrain de balle du Centre des loisirs,  
493, chemin Principal

**QUAND** : À déterminer, mais à compter de 19 h.



#### **COÛT ET DATE**

**D'INSCRIPTION** : Seront mis  
sur la page Facebook de la municipalité.

Vous devez avoir 12 ans et plus, avoir de  
bonnes chaussures et 1 gourde d'eau.

## TAXES MUNICIPALES

**INFOS** : **Versements de taxes : 20 mars, 20 juin et 20 septembre.**

**NOTE** : Si vous faites affaire avec une institution financière,  
n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de  
taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la  
Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

# TRAVAUX PUBLICS



## **LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL**

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité. Merci !

## **SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES**

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité. Merci !

## SERVICE D'URBANISME



### **Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

Est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Un CCU est composé d'au moins un membre du conseil et du nombre de membres qu'il détermine, choisis parmi les résidents du territoire de la municipalité.

Notre comité est composé de : MM Marc Archambault, président, Gilles Imbeault, directeur, Dave Prévèreault, conseiller municipal,

Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment, Mmes Denise Fleurant, directrice, et Louise Ménard, directrice.

**Nous sommes à la recherche d'une observatrice ou observateur** qui viendra compléter ledit comité. Si vous voulez vous joindre à l'équipe, veuillez appeler à la municipalité pour nous en faire part au 418-567-2203.

## **Service d'urbanisme**

**Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis.**

Passez à la municipalité pour compléter votre formulaire de demande de permis ou allez sur le site Web : <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Il suffit d'imprimer le formulaire, le compléter et nous le faire parvenir. **Prévoir un délai, puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.**

**Sur rendez-vous seulement, les journées de rencontre avec l'inspecteur en bâtiment sont les mardis et jeudis à compter de 10 h.**

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

**UN SIMPLE RAPPEL :** Si vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité. Nous avons besoin de votre signature !

## **POUR VOTRE INFORMATION**

### **VOICI LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LA GARDE ET CONTRÔLE DES ANIMAUX**

#### **ARTICLE 9 LA LAISSE, LA GARDE ET LE CONTRÔLE DES ANIMAUX**



1. Sur une propriété privée, un animal doit être gardé conformément à l'un ou l'autre des critères suivants :

- a) Gardé dans un bâtiment d'où il ne peut sortir.
- b) Gardé sur un terrain clôturé de façon suffisante pour empêcher l'animal de sortir du terrain. La clôture doit être construite conformément aux dispositions de la réglementation de zonage de la Municipalité.
- c) Contrôlé au moyen d'un dispositif électronique fonctionnel le dissuadant de franchir une certaine limite invisible par le dispositif.
- d) Gardé sur un terrain, au moyen d'une laisse, d'une corde ou d'une chaîne, dont la résistance est suffisante en proportion avec la force de l'animal. Un tel dispositif doit être solidement fixé à un objet que l'animal ne saurait briser ou déplacer. Est présumé être d'une résistance insuffisante un tel dispositif retrouvé brisé. De plus, la longueur de la laisse, de la corde ou de la chaîne ne doit pas permettre à l'animal de s'approcher à moins de 1 mètre de l'une ou l'autre des limites du terrain.
- e) Lorsque l'animal n'est ni attaché ni tenu et contrôlé au moyen d'une laisse, il doit être sous la surveillance et le contrôle constant de son gardien ou propriétaire.

2. Lorsqu'il peut être tenu et contrôlé au moyen d'une laisse, tout animal doit l'être s'il ne se trouve pas sur la propriété de son gardien ou propriétaire, ou s'il se trouve sur la propriété d'une personne qui n'a pas consenti à sa présence sans être tenu en laisse.

# HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de **procéder au nettoyage de vos voitures**, soit : **entre 18 h et 22 h**, soit :

| <b>SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES</b> |                                       |
|------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>LUNDI</b>                       | Du 595 au 632 chemin Principal        |
| <b>MARDI</b>                       | Du 1 au 163 rue Labrie                |
| <b>MERCREDI</b>                    | Du 164 au 227 rue Labrie              |
| <b>JEUDI</b>                       | Du 228 au 258 rue Labrie et rue David |
| <b>VENDREDI</b>                    | Du 259 au 390 rue Labrie              |

| <b>SECTEUR LES BUISSONS</b> |  |
|-----------------------------|--|
| <b>LUNDI</b>                | Du 39 au 139-A chemin Principal  |
| <b>MARDI</b>                | Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay |
| <b>MERCREDI</b>             | Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné  |
| <b>JEUDI</b>                | Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin                        |
| <b>VENDREDI</b>             | Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston    |

## ♦ ARROSAGE - BOYAU À LA MAIN

La Municipalité a assoupli le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement avec le boyau à la main.





***Également, ceux qui prévoient faire le remplissage d'une piscine ou ensemer/réensemencer une nouvelle pelouse ou afin de la réparer, veuillez nous appeler au numéro 567-2203, nous prévoirons une période à cet effet.***

Vous pouvez aussi consulter le site Internet : [http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info\\_verte/pelouse\\_ecologique/ensemencement.htm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm) le Guide écologique d'entretien de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au : **Chapitre III Période d'interdiction totale**

#### **Article 7 : Interdiction totale**

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisées à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.

# POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

## BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



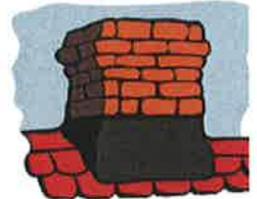
**En cas d'urgence, composez le 9-1-1.**

### Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

**Ramonage de cheminées :** N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



**La saison des incendies de forêt est bel et bien**

**commencée**

Après un début de printemps frais et pluvieux, le beau temps et la chaleur commencent à s'installer au Québec. La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) rappelle que ces conditions printanières sont propices à l'éclosion d'incendies en bordure de forêt et à proximité des municipalités. Durant la fin de semaine, **une vingtaine d'incendies se sont déclarés dans la province**, tous causés par l'activité humaine.

Au printemps, la présence de feuilles mortes, d'herbe sèche et de branches sur le sol entraîne des variations rapides et fréquentes du danger d'incendie. En effet, ces combustibles s'assèchent rapidement sous l'influence du vent et du soleil et deviennent ainsi très inflammables. Ces effets sont d'autant plus importants dans les zones dégagées où le couvert forestier est absent.

Le danger d'incendie variera d'élevé à très élevé dans la majorité des régions cette semaine. Dans ces circonstances, la SOPFEU recommande d'éviter les brûlages de nettoyage. **Le compostage et la collecte des résidus verts demeurent les meilleures options pour se départir des rebuts amassés lors des nettoyages printaniers. De plus, de nombreuses municipalités encadrent ou interdisent le brûlage.**

Pour obtenir de l'information en temps réel sur les risques et les incendies en activité, la SOPFEU offre une application mobile gratuite sur les plateformes [iOS](#) et [Android](#). Depuis le début de la saison de protection, 60 incendies sont survenus au Québec, affectant 37.3 hectares.

Source : <http://sopfeu.qc.ca/communiques/>

**MERCI À NOTRE BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES**

Suite à un malencontreux incident, j'ai dû faire appel au 911 qui m'a envoyé la brigade des pompiers de la Péninsule.

Je tiens à remercier sincèrement l'équipe de pompiers volontaires pour leur sollicitude, leur professionnalisme empreint de joyeuse camaraderie.

Ce fut une grande aide aussi bien matérielle que psychologique.

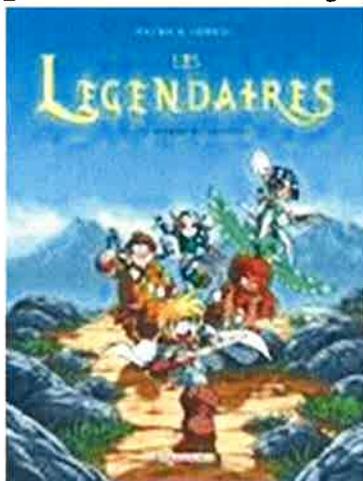
Toute ma gratitude!

Chantal de Verteuil, 119, rue Labrie

## MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Bonjour à toutes et à tous ! Voici la 5<sup>e</sup> chronique de lecture préparée par l'un de nos jeunes.



Chronique lecture de Rebécca  
Maison des jeunes le S.Q.U.A.T.

### 5. **Les légendaires**

#### 1. **La Pierre de Jovenia**

Patrick Sobral  
Ed. Delcourt

Ils sont un groupe de cinq héros justiciers. On les surnomme les légendaires défenseurs du peuple d'Alysia,

Lors d'un dernier combat contre les forces maléfiques, la Pierre de Jovénia a été brisée. Une malédiction s'abat sur tous les adultes du royaume et tous retrouvent leur apparence d'enfant.

Les légendaires de leur 1 m 30 de hauteur, arriveront-ils à trouver le moyen de briser le sortilège?

Cette petite série, de 25 bandes dessinées jeunesse, est destinée aux petits et grands qui aiment les histoires drôles et fantastiques.

J'aime cette série, pour sa diversité, qui m'a tenue en éveil de curiosité qu'on retrouve dans un pays où les personnages sont magiques.

Bonne découverte!

Vous pouvez vous inscrire au 418-589-1202 ou sur notre site MDJ le S.Q.U.A.T si vous êtes membre.

Nous vous invitons, par la même occasion, à aller visionner, sur la page de Facebook (mdj le S.Q.U.A.T.) les cinq vidéos sur la prévention que nos jeunes ont réalisés avec l'aide financière de TELUS.

### **NETTOYAGE DES FOSSÉS**

Nous débuterons bientôt le nettoyage des fossés. Nous avons remarqué que plusieurs fossés sont très encombrés de déchets. Si vous avez envie de nous donner un coup de main, vous pouvez nettoyer votre fossé devant votre maison ou plus, si vous le voulez.



**Lorsque vous verrez nos jeunes avec leur gilet orange sur les abords des rues, veuillez svp ralentir afin d'assurer la sécurité de ceux-ci.**

Maryvonne Tremblay, coordonnatrice

Pour me rejoindre, le 418-567-1202 ou par courriel

[mdjlesquat@hotmail.com](mailto:mdjlesquat@hotmail.com)



**ACCROCHE  
TON COEUR  
AU MIEN**

FAMILLES D'ACCUEIL RECHERCHÉES

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de la Côte-Nord

Québec 

AIDEZ-NOUS À LEUR DONNER DE L'ESPOIR  
POUR INFORMATION VISITEZ LE  
[WWW.BIT.LY/FAMILLEACCUEIL](http://WWW.BIT.LY/FAMILLEACCUEIL)  
OU COMPOSEZ LE 1-800-463-8547

Le Centre intégré de santé et services sociaux de la Côte-Nord tient à informer les différentes municipalités de la région du lancement de sa campagne Accroche ton cœur au mien qui vise à recruter des milieux d'accueil pour des jeunes de 0 à 17 ans dans le besoin.

La campagne de recrutement est en cours depuis le mois d'avril et nous souhaitons vous impliquer dans nos efforts de sollicitation. La municipalité de Pointe-

aux-Outardes fait partie de celle qui présente un manque de place important à combler et nous sommes convaincus que votre participation peut aider à changer les choses.

Devenir famille d'accueil, c'est :

- S'investir auprès d'un enfant ou un adolescent de sa communauté
- Offrir un milieu de vie sécurisant, stimulant et chaleureux
- Procurer un cadre de vie et une stabilité à des jeunes dans le besoin

Pour information ou pour faire une demande afin de devenir un foyer d'accueil, consultez le [www.bit.ly/familleaccueil](http://www.bit.ly/familleaccueil) ou téléphonez-nous sans frais au 1 800 463-8547.

# CLUB DE L'ÂGE D'OR



La FADOQ de Pointe-aux-Outardes est heureuse de vous inviter à participer à un voyage organisé par Club voyages Baie-Comeau, accompagné par Danielle St-Laurent.

La route des vins dans les Cantons de l'Est.

Date du 13 au 16 septembre 2018 (4 jours/3 nuits/5 repas)

Départ de Baie-Comeau en autocar de luxe.

Je vous invite à une excursion sur la route des vins. Nous ferons des dégustations dans 5 vignobles ou cidreries en plus de la visite de Foresta Lumina.

L'hôtel, le transport, 3 petits déjeuners, 1 dîner, 1 souper, les pourboires aux repas, toutes les dégustations dans les vignobles sont inclus dans le prix ainsi que la visite à Foresta Lumina.

Un dépôt de 200 \$ pour votre réservation et le paiement final le 7 juillet 2018.

Coût : 939 \$ par personne, en occupation double.

Faites vite, seulement 30 places. Elles s'envolent rapidement, tous les clubs de la FADOQ ont reçu l'information et le voyage est maintenant offert au public.

Pour obtenir tous les détails incluant l'itinéraire, communiquez avec Club voyages Baie-Comeau au 418-589-6630 ou Danielle au 418-567-2506, au plaisir de vous accompagner!

Veillez prendre note que cette promotion se termine à la fin juin ou lorsque l'autocar sera complet.



### HORAIRE DU SERVICE

**Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**

**Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45**

- Prise de sang et soins infirmiers :

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**



# Info-biblio



Bonjour à tous les lecteurs.



**JOUR & HEURE D'OUVERTURE  
DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**LUNDI SOIR DE 18 H 30 À 20 H  
À L'ÉCOLE LES DUNES**



Si vous êtes en train de faire votre grand ménage du printemps et que vous retrouvez des livres appartenant à la bibliothèque que vous aviez égarés, il y a déjà quelques temps, alors, venez nous les rapporter avant le **18 juin 2018** car nous **fermerons durant l'été** et nous ne reviendrons qu'à l'automne.

Merci et bon été !

**équi**  
**justice**

**Haute Côte-  
Nord/Manicouagan  
418-589-6566, Poste 225**

Le service est en fonction depuis 2018 à Baie-Comeau et aux environs (Péninsule et Panoramas) Il est né de l'initiative d'Équijustice et est sous sa responsabilité.

## **Médiation citoyenne**

*Il arrive que des conflits surviennent et qu'on ignore comment les gérer. Équijustice propose la médiation citoyenne pour obtenir le petit coup de pouce pour faire face à ces situations: l'intervention d'un tiers impartial*

*peut permettre à chacun de s'exprimer, d'être entendu et de trouver des outils pour mieux composer avec la situation.*

### **Gestion de conflits sur une base équitable**

La **médiation citoyenne** est un service visant la promotion de la **gestion des conflits dans la communauté**, basée sur la **communication et le dialogue**. Elle est issue d'une initiative des membres du réseau Équijustice.

**Gratuit et confidentiel**, le service est accessible à tous. Les citoyens désireux d'échanger dans une démarche encadrée par des professionnels peuvent contacter un médiateur citoyen.

**À l'exception des situations de droit familial** (séparation, divorce ou encore garde d'enfants), les cas pouvant être traités sont les suivants:

- Conflits de voisinage ;
- Conflits interpersonnels ;
- Conflits entre un ou plusieurs citoyens et des organismes (privés ou publics) ;
- Conflits en milieu de travail ;
- Autres (à explorer avec un médiateur).

Les médiateurs favorisent le respect et l'échange entre les personnes, dans une logique de réappropriation des conflits par les parties concernées.

### **COMMENT ?**

- Appelez et laissez un message sur la boîte vocale.
- Dans un délai de 48 heures, un médiateur citoyen vous rappellera et fixera une rencontre.
- Lors de la rencontre, il verra comment vous désirez régler le conflit.
- Ensuite, il contactera l'autre partie et verra son intérêt à régler le conflit et si la manière de le faire convient. Si des modifications sont proposées, il vous interpellera pour valider.
- Si concluant, des rencontres individuelles entre le médiateur et chaque partie auront lieu.
- Par la suite, la médiation ou autre forme de résolution de conflit sera mise en place.

## RÉSEAU D'ÉCHANGE DE SERVICES ENTRE INDIVIDUS

Chaque membre (AccordeurE) met à la disposition des autres ses compétences et savoir-faire sous forme d'offres de services. Le temps, et non l'argent, devient notre monnaie d'échange.

- Vous avez des besoins à combler et personne pour vous aider.
- Vous désirez partager vos compétences et votre savoir-faire à votre communauté.
- Vous désirez rencontrer des gens et créer des liens de partage et d'entraide.
- Vous aimeriez participer aux diverses activités sociales organisées et apprendre de nouvelles choses.
- Vous souhaitez devenir membre de l'organisme et devenir, vous aussi, un(e) AccordeurE.

## CATÉGORIES DES SERVICES ÉCHANGÉS

- Accompagnement, gardiennage, animaux
- Administration, emploi, organisation
- Informatique, bureautique
- Transport, déménagement
- Travaux, entretien, jardinage
- Cuisine, alimentation
- Artisanat, couture, vêtement
- Langue, littérature
- Art, culture, éducation
- Sport, loisir, animation
- Santé, maternité, esthétique
- Hébergement, voyage

**C'est plus de 1 000 types d'échanges**



22, place Lasalle  
Baie-Comeau, QC G4Z 1K3  
Téléphone : 418-378-9526

Page Facebook : L'Accorderie de la  
Manicouagan

Courriel : [la.manicouagan@accorderie.ca](mailto:la.manicouagan@accorderie.ca)

**Venez me rencontrer au Centre des loisirs situé au  
493, chemin Principal, entre 8 h et 16 h, à tous les mardis.**



## LE CALENDRIER 2018

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'aurait perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.



### JUIN

| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    | 1  | 2  |
| 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

### JUILLET

| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 |    |    |    |    |

**Lundis : Ordures**      **Vendredis : Recyclage**  
**Installations fermées : le 24 juin, 1<sup>er</sup> juillet**  
**Les encombrants : Le 13 juin**

**ÉCOCENTRE DE BAIE-COMEAU**

Du mardi au samedi de 8 h à 17 h

**UN DOUTE?**

**COMMUNIQUEZ AVEC NOUS**

[info@regiemanicouagan.qc.ca](mailto:info@regiemanicouagan.qc.ca)

**418 589-4557**



## Pointe-aux-Outardes : Bientôt la collecte annuelle des encombrants

**Profitez de l'occasion pour vous départir de vos gros rebuts !**

Un encombrant est un déchet dont la dimension ou le poids ne permet pas de le déposer dans le bac roulant, tels les meubles, les matelas, les tapis, etc.

Tout encombrant mis en bordure de rue est destiné au lieu d'enfouissement. Pour être récupérées, les matières en bon état ou en métal doivent être apportées à l'écocentre.

La date de collecte est le **13 JUIN 2018**.

- Déposez vos objets en bordure de rue le soir, la veille de la collecte uniquement.
- Laissez-les en bordure de la chaussée jusqu'au ramassage.
- **N'ajoutez pas** de matières après le passage du camion ; celui-ci ne collecte qu'une seule fois dans chaque rue.

### **Matières acceptées**

- ✓ Branches ficelées en ballots de 1 mètre de longueur
- ✓ Cuisinières, laveuses, sécheuses, lave-vaisselles et petits appareils électriques
- ✓ Ferraille et métaux (ex. : chauffe-eau)
- ✓ Matelas, sommiers, meubles, tapis
- ✓ Matériaux de rénovation et de démolition (maximum 25 kg par item et 1 m<sup>3</sup> par collecte)

## **Matières refusées\***

- ✗Asphalte, brique, ciment, gravier, pierre, sable, tourbe
  - ✗Ordures ménagères et cadavres d'animaux
  - ✗Pièces et carcasses d'automobiles ou autres pièces mécaniques
  - ✗Toute matière en vrac
- 

- ✗Bardeaux d'asphalte
- ✗Bonbonnes de propane
- ✗Objets trop gros ou trop lourds pour manipulation à bras d'homme (70 kg ou plus de 2 m de chaque côté)
- ✗Pneus
- ✗Réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs
- ✗Résidus domestiques dangereux (peinture, produits chimiques, toxiques ou explosifs)
- ✗Matériel électronique et informatique (ex. : ordinateurs, téléviseurs et écrans)

**Apportez  
ces  
matières à  
l'écocentre**

\* Les matières non conformes ne seront pas ramassées

**Un doute, une question?**

418 589-4557

[info@regiemanicouagan.qc.ca](mailto:info@regiemanicouagan.qc.ca)

[www.regiemanicouagan.qc.ca](http://www.regiemanicouagan.qc.ca)



## En milieu familial

Carole Gauvreau  
441, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes

Pour **enfants d'âge scolaire, de 5 à 12 ans**

Ouvert du lundi au vendredi  
De 7 h à 17 h

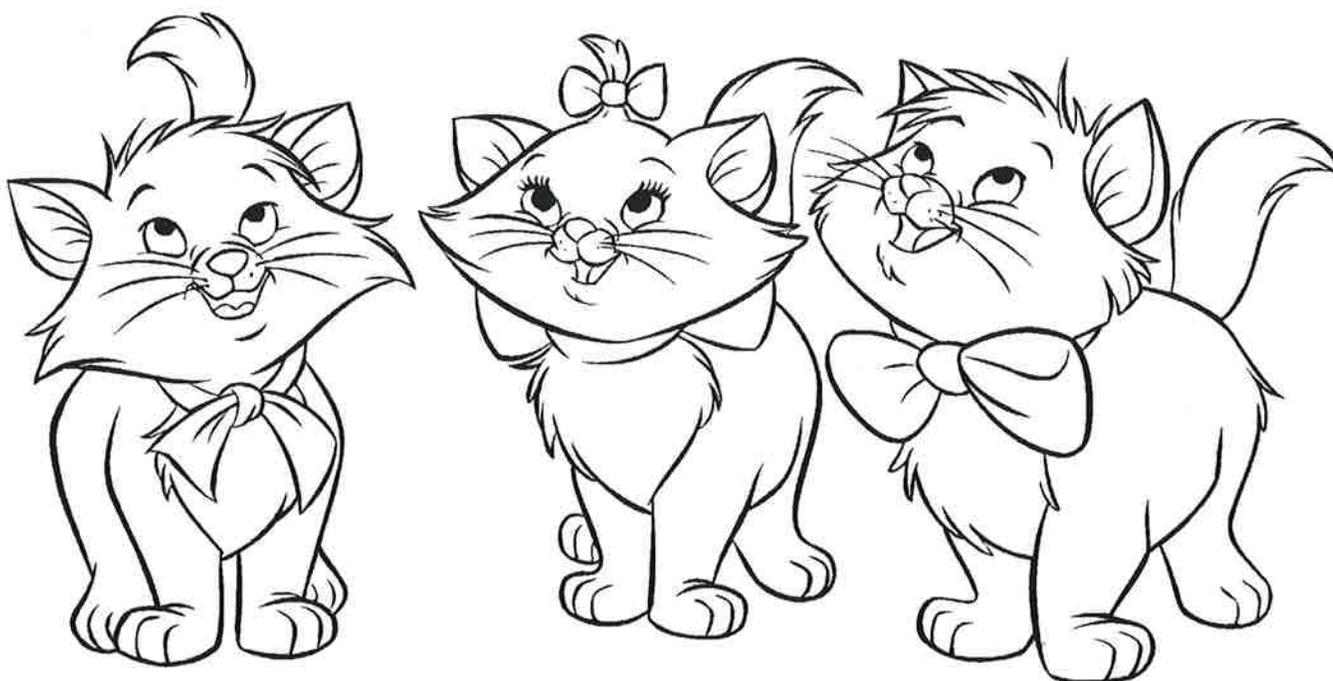
En service : De la fin août à la fin juin

Début : Août 2018

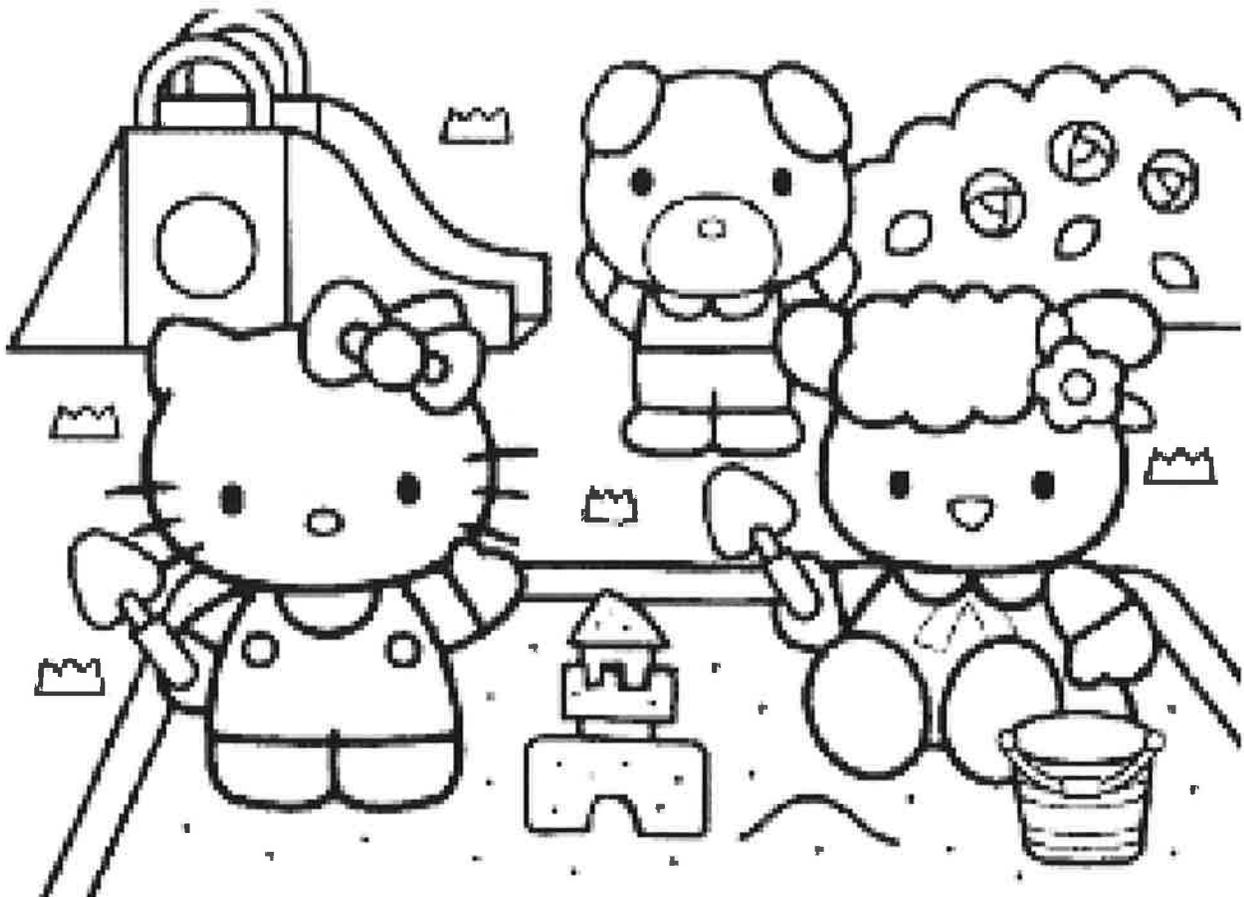
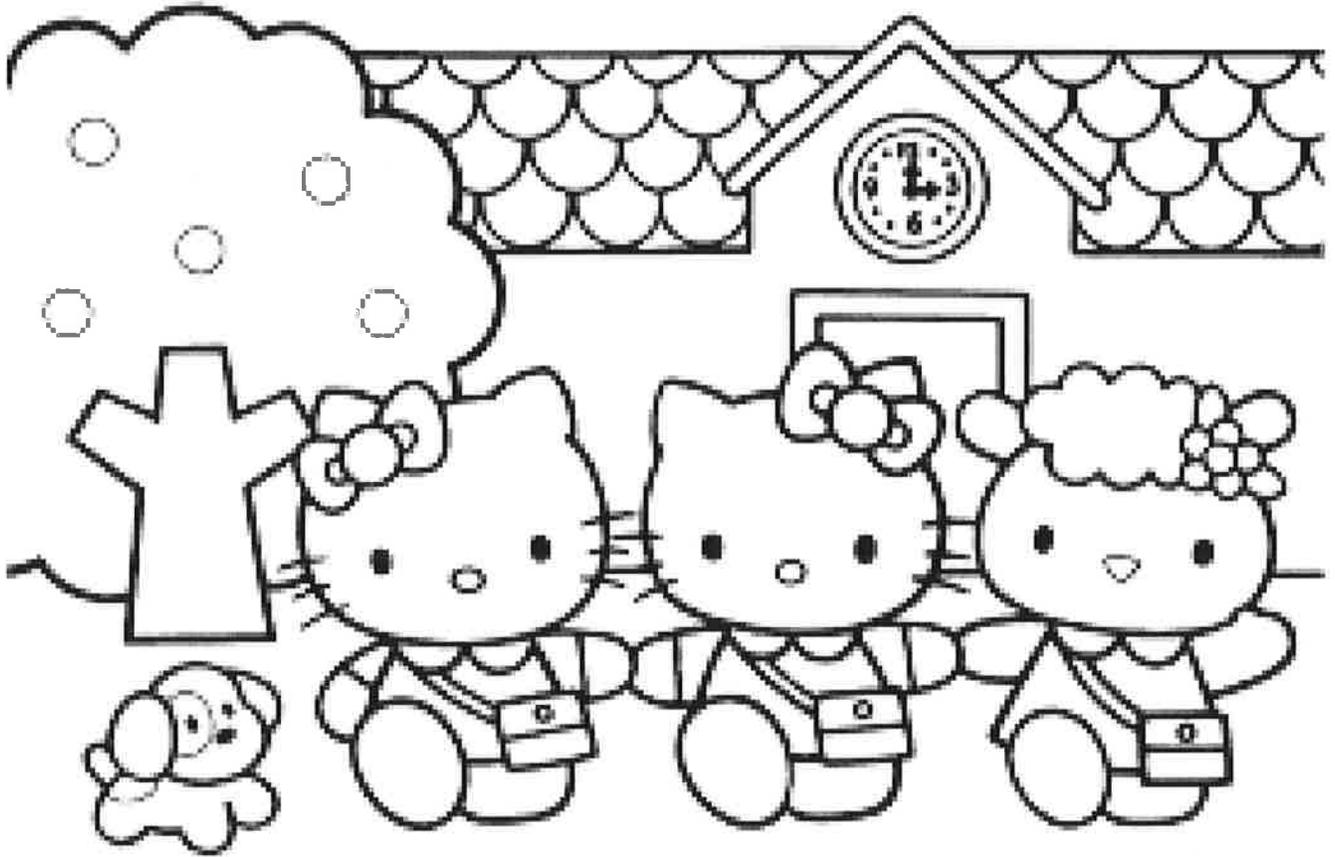
Services offerts : Dîner, collation, aide aux devoirs,  
sortie extérieure, jeux éducatifs et plus.

Pour plus d'information,  
vous pouvez me joindre au **418-297-8095**.

**Aide aux  
devoirs**



DESSINS À COLORIER



**LA FADOQ DE POINTE-AUX-OUTARDES  
VOUS INVITE À LA**

***Fête des mères et des pères***  
**Le samedi 9 juin 2018**

À la salle du Centre des loisirs (493, chemin Principal)

**Souper et soirée dansante : À 17 h 30**

Admission : 17 \$      Musique : Sylvie Morin

Infos :      Maryse Desjardins : 418 567-8262  
              Jocelyne Bouchard : 418 567-4961

N.B. Apportez vos consommations.

Bienvenue à tous!

